



Parc national  
des Pyrénées



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



# SOMMAIRE

- Edito ..... p. 3
- Temps forts 2025 ..... p. 4-5
- Connaître et préserver les patrimoines culturels et paysagers ..... p. 6-8
- Connaître et préserver le patrimoine naturel et suivre les changements globaux ..... p. 9-13
- Développer et valoriser des activités locales respectueuses des patrimoines ..... p. 14-19
- Valoriser et partager les connaissances pour mieux préserver ..... p. 20-23
- Surveillance et police, instruction et suivi des autorisations ..... p. 24
- Gérer en partenariat ..... p. 25
- Une gouvernance partagée ..... p. 26-27
- La vie de l'établissement ..... p. 28-29
- Le réseau Parcs nationaux de France ..... p. 30-31

**Directrice de publication :**  
**Chef du service Valorisation des patrimoines et du territoire :** Marie Hervieu  
**Coordination / rédaction :** Caroline Bapt  
**Conception graphique :** Sophie Plunian - Nuances Graphiques

**Ont contribué à ce rapport d'activité :**  
M. Barneix/ A. Buttifant/ J. Combes/ A. Corteel/ N. Deschanel/ J.P. Dutemps/  
E. Deutsch/ A. Garnier/ S. Gipouloux/ M. Hervieu/ E. Jacquin/ O. Jupille/ J. Laffite/  
P. Lapenu/ L. Le Pontois/ J. Le Souder/ D. Pelletier/ A. Méchain/ V. Peyramayou/  
F. Reisdorffer/ S. Rollet.

**© Photos Parc national des Pyrénées**  
C. Bapt/P. Bescos/ G. Besson/ A. Buttifant/ A. Castellana/ A. David/ N. Deschanel/  
E. Deutsch/ J. Le Souder/ L. Met/ L. Nédélec/ O. Pasquet/ D. Pelletier/ V. Peyramayou/  
J. Pitchelu/ L. Reigne/ F. Reisdorffer/ S. Rollet/ C. Sallaberry.

**© Photos**  
• Amis de Musée d'Ossau  
• Association GEOLVAL  
• Cyrille Barnérias - OFB  
• David Bourdeneau  
• Frédéric Brisson - FFR64  
• Juliette Carré  
• B. Delfosse - Parc national des Cévennes  
• Juhel  
• Céline Lecomte - OFB  
• Mairie de Bilhères  
• India Martel - OFB  
• Jean-Pierre Métaillé  
• Pierre Meyer  
• Pierre Meyer - AE Médias  
• Elisa Moreau  
• Monique Prisset - PAHVAL  
• Marie Thomas - OFB  
• Julien Vignasse  
• Ville de Bagnères de Bigorre

# ÉDITO



De gauche à droite : Arnaud DAVID, Franck BOCHER

Ce rapport d'activités rend compte de la diversité des missions de protection et de valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers menées en 2025 par les équipes du Parc national des Pyrénées, en partenariat avec les acteurs locaux. Pour cela, l'établissement public s'inscrit toujours dans le « connaître pour comprendre, décider, agir et évaluer » et mobilise plusieurs leviers : la pédagogie, l'ingénierie technique et financière, le partenariat et le travail en réseau,

et la police de l'environnement. Il travaille ainsi avec les collectivités territoriales, les socio-professionnels, les associations, les services de l'Etat, le réseau des parcs nationaux et accueille, informe et sensibilise les publics locaux et venus d'ailleurs.

La connaissance des espèces et de leurs habitats est essentielle pour mieux les protéger. Les agents du Parc national contribuent ainsi chaque année à de nombreux suivis d'espèces animales et végétales et notamment des phases les plus sensibles de leur développement (reproduction, nichée...) pour garantir leur conservation. Dans cet état d'esprit, le Parc national concilie protection de la biodiversité et autorisation réfléchie de certaines activités humaines pour une Montagne vivante et préservée. Le juste équilibre est toujours recherché pour transcender ce territoire exceptionnel par sa Nature et par ses femmes et ses hommes.

Le pilotage de l'année 2025 a été assuré par la directrice Mélina ROTH et le directeur adjoint Arnaud DAVID. Mélina ROTH a évolué en 2026 vers d'autres horizons professionnels. Qu'elle soit remerciée pour son parcours, son engagement et son investissement au service du Parc national des Pyrénées.

Parmi l'ensemble des actions menées en 2025, trois d'entre elles peuvent être particulièrement mises en avant :

- la concertation menée tout au long de l'année avec les représentants d'usagers, afin d'adapter les pratiques de loisirs aquatiques aux enjeux de protection des milieux naturels et des espèces en zone cœur du Parc national. Ce travail, aujourd'hui validé par les trois instances du Parc national (CA, CS, CESC) aboutira dès l'été 2026 à des actions d'amélioration de la connaissance, couplées à une réglementation spécifique,
- le déploiement, sur le territoire et à destination de publics variés, d'animations, de conférences d'actions opérationnelles (comme l'enlèvement des déchets sur le glacier d'Ossoue) autour de l'année internationale des glaciers,
- et, en matière de planification, la mise à jour du diagnostic de territoire qui constitue la « première pierre » de la future charte du Parc national, devant intégrer les enjeux actualisés de protection et de valorisation des patrimoines.

En 2026, le Parc national poursuit ses actions dans un état d'esprit de Connaissance, Préservation, Développement et Valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers des Pyrénées en mobilisant tous les leviers de l'intelligence collective et de la gestion patrimoniale. Plusieurs chantiers structurants mobiliseront les équipes et les partenaires du Parc national :

- le renouvellement du Conseil d'administration après les élections des maires et des présidents d'EPCI,
- la révision participative de la charte autour d'ateliers thématiques qui se tiendront à l'automne,
- la co-construction d'un plan d'actions d'adaptation au changement climatique,
- la contribution à l'année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux,

En vous souhaitant une très bonne lecture,

**Louis ARMARY,**  
Président du conseil d'administration  
du Parc national des Pyrénées

**Franck BOCHER,**  
Directeur du Parc national des  
Pyrénées (depuis le 1<sup>er</sup> mai 2026)

**Arnaud DAVID,**  
Directeur adjoint  
du Parc national des Pyrénées

# LES TEMPS FORTS 2025

## LES PARCS NATIONAUX, MOTEURS DE LA DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE

**1<sup>er</sup> avril 2025**, Beijing (Chine) : signature d'une convention de partenariat entre le Parc national du Panda Géant (province du Sichuan) et le Parc national des Pyrénées sous l'égide de monsieur l'Ambassadeur de France, cosignataire pour madame la Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature de France, et en présence de monsieur le Responsable du service international de l'Office français de la Biodiversité et de monsieur le Consul général de France. Donnant force à la coopération France-Chine, ce jumelage inscrit le rapprochement de deux parcs nationaux désireux de partager leur expertise sur les enjeux de connaissance, de suivi et de gestion, d'éducation et sensibilisation à la nature, d'accueil des visiteurs et d'un développement local respectueux des patrimoines.



## POUR UN AVENIR PARTAGÉ

Dans le cadre du travail engagé pour la mise à jour de la charte de territoire, maires, présidents de communauté de communes et élus du Parc national ont été conviés par Louis Armory, président du conseil d'administration du Parc national, et Melina Roth, directrice, à une matinée d'échanges consacrée aux résultats de l'évaluation de la charte et aux grands principes de cette mise à jour.



## LE DERNIER LÂCHER DE BOUQUETINS

**17 juillet** : la vallée d'Aure accueille 12 bouquetins arrivés du Parc national de Guadarrama (Espagne) en vue de renforcer le noyau d'individus créé en 2024. Soutenu financièrement par l'État, le Département des Hautes-Pyrénées, et EDF, ce 23<sup>ème</sup> lâcher conclut la première phase du programme de réintroduction démarré en 2014. En 10 ans, 179 bouquetins ont été libérés sur le territoire, la population étant estimée, en 2025, à 600 individus. Les prochaines années seront consacrées au suivi de la population et aux études en matière de diversification génétique qui pourraient, à terme, amener à réintroduire de nouveaux ongulés issus d'autres populations sources.



## PLÉBISCITE POUR LES GÉANTS DE GLACE

En cette année internationale de préservation des glaciers, désignée par les Nations unies, plus de 1200 personnes ont participé aux 42 animations gratuites proposées en salle et sur le terrain, par le Parc national et ses partenaires. Une invitation à mieux connaître ces géants de glace, leur histoire, leurs impacts sur les paysages et l'imaginaire pyrénéen, et leur devenir.



## 10 ANS, DÉJÀ



10 ans déjà que les parcs nationaux de France et l'Office français de la Biodiversité se mobilisent pour valoriser, sous la marque *Esprit parc national*, le savoir-faire et la passion des acteurs engagés dans une pratique locale, respectueuse de l'environnement et défendant les patrimoines du territoire.



## LE PARC NATIONAL ET L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE UNISSENT LEURS EFFORTS

**8 décembre** : un partenariat ambitieux a été entériné par la signature d'une convention de partenariat 2025-2032 entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Parc national, le long du ruisseau de Labadie (Accous). L'Agence de l'Eau Adour-Garonne représentée par Alain Roussel, président, et Elodie Galko, directrice générale, et le Parc national représenté par Louis Armory, président du conseil d'administration, et Melina Roth, directrice, ont ainsi formalisé la volonté des deux établissements d'agir en synergie, pour la préservation de l'eau en tête de bassin versant. L'objectif : concilier les besoins des différents usagers et la préservation des écosystèmes, en anticipant les impacts des changements globaux et en développant des solutions durables adaptées à la haute montagne.



## LES JOURNÉES DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE



Sur invitation de Réserves naturelles de France (RNF) et du Parc national des Pyrénées, près de 300 experts ont participé, 4 jours durant, à Saint-Lary-Soulan, aux journées techniques et scientifiques du réseau RNF. Formation, dialogue scientifique et coopération territoriale... les travaux se sont inscrits dans une approche intégrée de la santé, « One Health – Nature et Humanité, une seule santé à préserver », avec pour ambition de mettre en lumière le lien indissociable entre la santé des espaces naturels, des êtres humains et de l'ensemble des êtres vivants. Un rendez-vous organisé en cette 90<sup>ème</sup> année anniversaire de la création de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle et avec, en temps fort, la signature d'une convention de partenariat entre les 11 parcs nationaux de France et Réserves naturelles de France. Cette alliance vise à renforcer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager dans tous les territoires protégés concernés.



## RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ : AGIR, ENSEMBLE

Par la signature d'une convention cadre, Michel Pelieu, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, a entériné la contribution du Département des Hautes-Pyrénées en qualité de co-gestionnaire de la RICE du pic du Midi de Bigorre, à la préservation de la qualité du ciel nocturne au sein de la zone tampon du pic du Midi, et à la sensibilisation aux patrimoines nocturnes du plus grand nombre. Le Département rejoint ainsi le Syndicat mixte du pic du Midi représenté par Jean-Louis Cazaubon, président, le Syndicat départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées représenté par Patrick Vignes, président, et le Parc national des Pyrénées représenté par Louis Armory, président du conseil d'administration et Melina Roth, directrice.



# CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES CULTURELS ET PAYSAGERS

Le Parc national mène avec ses partenaires, un travail de conservation, de restauration et de valorisation des patrimoines culturels et paysagers. Celui-ci vise à maintenir les qualités paysagères et patrimoniales du territoire, afin d'offrir aux habitants un meilleur cadre de vie, et à renforcer son attractivité. De nombreux projets ont ainsi été initiés avec les partenaires.

## LE PATRIMOINE CULTUREL

Le Parc national tisse des liens étroits avec les associations et institutions culturelles du territoire. A ce titre, conférences et visites sont organisées afin de faire connaître l'histoire pyrénéenne et son patrimoine culturel en lien avec la biodiversité.

- ◀ Soucieux de mettre en lumière les collections du musée d'Ossau et de valoriser la connaissance du patrimoine de la vallée, l'association des Amis du musée d'Ossau, en partenariat avec le Parc national, a organisé 3 conférences relatives, respectivement, à l'art pariétal (Arudy), au mobilier béarnais (Bielle), et aux us et coutumes béarnais (Lys).

Dans le cadre de la réhabilitation de l'église Saint-Martin, soutenue financièrement notamment par le Parc national, la commune d'Accous, le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises et le Parc national ont proposé une visite présentant les richesses naturelles et culturelles du village.

En vallée d'Aure, le Pays d'Art et d'Histoire des vallées d'Aure et du Louron et le Parc national ont animé à deux voix, une visite présentant les patrimoines naturels et culturels de Bazus-Aure.

Soutenu par  
  
**MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## LES VESTIGES DU GLACIER D'OSSOUE

La fonte inexorable du glacier d'Ossoue laissait apparaître des objets d'autres temps que les bénévoles de l'association Moraine, scientifiques et membres du Club alpin français ont rapportés à l'occasion d'une collecte organisée dans le cadre de l'année internationale de préservation des glaciers.

Les vestiges ont fait l'objet d'une causerie à la Maison du Parc national de Gavarnie. Pierre René, glaciologue pyrénéen - association Moraine, Monique Dollin du Fresnel, historienne et arrière-petite-nièce du comte Henry Russell, Gérard Raynaud, président de l'association du musée pyrénéen de Lourdes, et Jean-Louis Lechêne, guide de haute montagne ont apporté leur témoignage afin de repositionner, dans leur époque et leur environnement, ces objets à valeur patrimoniale. Ils seront transmis à la Commission syndicale du Barège, propriétaire foncier, en collaboration avec le service régional d'archéologie d'Occitanie, le musée pyrénéen de Lourdes et le Parc national afin de les inventorier et de les valoriser.



La découverte de vestiges liés à l'histoire du plus grand glacier des Pyrénées françaises constitue une plongée dans l'histoire, une ouverture temporelle sur la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Mais la récupération d'objets liés à l'histoire de mon aïeul n'est pas un point final, il reste encore bien des légendes là-haut. »

Monique Dollin du Fresnel,  
arrière-petite-nièce du comte Russell.

## LE PATRIMOINE PAYSAGER

Depuis 2015, l'observatoire photographique des paysages mis en place par le Parc national, permet de documenter l'évolution du paysage sur le territoire. Cet outil est basé sur un principe de re-photographie régulière d'un même point de vue, à une saison donnée.

✓ Évolution du paysage de la commune de Saint-Lary et Cadeilhan-Trachère



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Dispositif d'accompagnement financier porté sur les fonds propres du Parc national, les crédits d'intervention contribuent à « faire du Parc national des Pyrénées un territoire d'excellence environnementale à forte notoriété » (Charte du territoire du Parc national des Pyrénées).

Cet investissement financier vient compléter le travail d'expertise et de conseil que l'établissement public apporte à chaque porteur de projet. Les projets financés sont réalisés en tout ou partie sur le territoire administratif des communes adhérentes à la charte ainsi que dans la zone cœur de Parc national.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE REQUALIFICATION



### REDONNER SA PLACE À LA NATURE DANS LES COURS D'ÉCOLE

Moins de bitume, plus de végétaux, plus d'ombre, plus d'inclusion et de mixité, voici ce que la renaturation de la cour d'école de Bilhères-en-Ossau a permis d'apporter à cet environnement d'apprentissage de la vie en commun. Avec l'accompagnement du Parc national et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques, la vingtaine d'élèves et leur enseignant ont travaillé une année durant, à poser leurs attentes. Les techniciens ont alors façonné un cadre à leur image.



L'évolution des mentalités, la mienne aussi d'ailleurs, a permis la prise de conscience du conseil municipal sur l'importance de préserver la nature dans la cour de l'école. Il fallut expliquer mais grâce à l'accompagnement technique et financier du CAUE des Pyrénées-Atlantiques et du Parc national, aujourd'hui, les enfants se sont appropriés cet espace qu'ils ont eux-mêmes pensé.

Bernard Bonnemason,  
maire de Bilhères-en-Ossau

En 2025, 200 000 € alloués pour soutenir 27 dossiers, contribuant ainsi à la réalisation de projets représentant 4 305 888,50 € d'investissement sur le territoire.

- 10 dossiers pour améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire
- 7 dossiers pour développer et valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines
- 4 dossiers pour encourager la préservation et le renforcement des solidarités écologiques
- 6 dossiers pour informer et éduquer pour mieux préserver

### MIEUX CONNAÎTRE L'ABBATIALE DE SAINT-SAVIN DE LAVEDAN

Dans le cadre de la réhabilitation de l'abbatiale de Saint-Savin, un projet collectif de recherche a vu le jour en 2025. Il vise à mieux connaître l'histoire de l'abbatiale, son emprise religieuse, économique et culturelle sur l'ensemble de la vallée aux périodes médiévales et modernes.

Ce projet est mené par une équipe composée de chercheurs du laboratoire TRACES (Toulouse) et de scientifiques locaux.



## CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX



### PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

#### PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

Lauréate en 2024 de l'appel à projets « Préservons et restaurons nos zones humides » du Parc national, la commune de Bedous s'est engagée dans une action de préservation des zones humides sur une superficie de 1,582 ha sur les 307 ha que compte le plateau de Banasse.

Cette action a été rendue possible grâce au travail d'animation et de concertation réalisé, en amont, par le Parc national avec la commune, propriétaire, et les éleveurs – utilisateurs des lieux, et à l'accompagnement technique et financier du Parc national et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Afin d'empêcher l'intrusion du bétail sur ces secteurs fragiles situés en contre-bas des cabanes de Caillaous, de Lurbe et de Gourgue Sec, des clôtures électriques alimentées par batteries et panneaux solaires ont été positionnées, en juin 2025, par les agents du Parc national. Enlevés pour l'hiver, les 5 250 mètres de fils seront réinstallés pour la saison d'estive 2026.

Le Parc national a accompagné financièrement, dans le cadre de l'appel à projets « Préservons et restaurons nos zones humides » de 2024, la restauration de la zone humide du bois de l'Abèd en forêt communale d'Arras-en-Lavedan. Ce site a fait l'objet d'une plantation forestière (Epicéa de Sitka, Douglas) en 1965 par l'intermédiaire du Fond forestier national couplée à la mise en place d'un réseau de fossés drainants. En vue de restaurer la zone humide, le Pays de Lourdes et des vallées des Gaves (PLVG) a engagé plusieurs actions :

- exploitation avec le concours de l'Office national des forêts de la plantation de conifères sur la zone humide par débardage par câble-mâts pour préserver les sols,
- coupe de la petite végétation ligneuse pour une réouverture complète des habitats humides,
- comblement des fossés drainants pour rétablir les fonctionnalités de la zone humide.

Débutés fin 2024, ces travaux se sont terminés en 2025.



En période de sécheresse, ce qui est de plus en plus fréquent du fait du dérèglement climatique, nous observons que les zones humides sont malmenées par la pression pastorale. Le piétinement des bêtes cherchant l'eau pour s'abreuver et l'herbe encore riche, détériore ces milieux fragiles. Afin de concilier l'activité pastorale et la préservation du patrimoine naturel, le conseil municipal s'est positionné, à l'unanimité, pour préserver les zones les plus fréquentées par le bétail, donc les plus impactées. Ce programme a des effets essentiellement sur la qualité de l'eau qui se retrouve en aval.



Henri Bellegarde,  
maire de Bedous



## RESTAURER LA QUALITÉ NOCTURNE

Fort d'une expertise relative à l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité nocturne, le Parc national est engagé de longue date dans la lutte contre la pollution lumineuse aux côtés des communes du territoire, notamment en qualité de co-gestionnaire de la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du pic du Midi.

Le Parc national accompagne les acteurs territoriaux au travers de l'appel à projets « Préserver et restaurer la biodiversité nocturne » doté de 50 000 €.

Ainsi, dans les Hautes-Pyrénées, en partenariat avec le Syndicat départemental d'Énergie 65 :



1

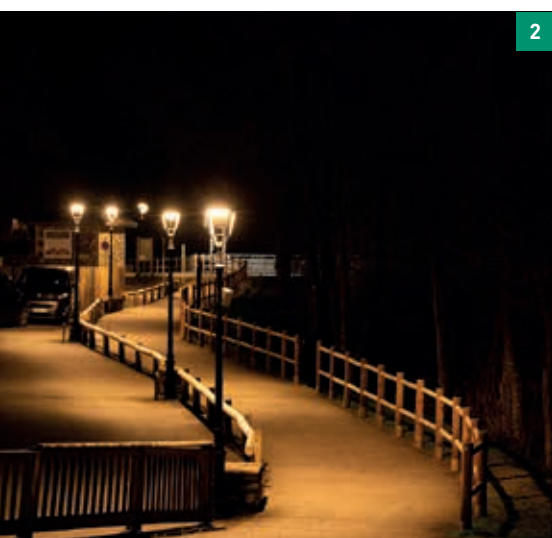


### 1. Luz-Saint-Sauveur :

Réorientation des flux lumineux et changement de technologie (passage au LED en 1800 K) au pont Napoléon, afin de préserver un gîte de chauves-souris (murins), espèces lucifuges, et de limiter la perturbation de leurs déplacements.

### 2. Saint-Lary-Soulan :

Restauration de la continuité écologique, sur la promenade le long de La Neste, par la suppression de certains lampadaires et le changement des têtes de candélabres en 2700 K.



2

### Arudy :

Avant la conversion de l'éclairage public (250 points à rénover) financée par l'appel à projets susmentionné, réalisation de l'état des lieux de la population de chauves-souris sur la commune. Cet inventaire, réalisé grâce à la pose de 8 enregistreurs d'ultrasons, sera renouvelé à l'identique après les travaux en 2026 afin d'évaluer les effets de la conversion.



## Agir pour les chauves-souris

Avec 27 espèces présentes sur son territoire sur les 34 espèces évoluant en France métropolitaine, le Parc national a une responsabilité patrimoniale forte envers les chiroptères. Celle-ci se traduit par son engagement pour la connaissance et la préservation des populations dans le cadre du plan national d'actions en faveur des chiroptères.

Ainsi, à Bedous, Osse-en-Aspe (vallée d'Aspe), Préchac et Vier-Bordes (vallée des Gaves), **4 conventions refuge** ont été signées avec des particuliers et des communes pour faciliter la cohabitation des chiroptères avec les habitants, en favorisant, protégeant et gérant le patrimoine bâti favorable à l'accueil de ces espèces.



L'église de Vier-Bordes abrite la nurserie d'une belle colonie de chauves-souris. Elles ne provoquent pas de dégâts hormis le guano amoncelé sur 40 cm par endroit. Nous tenions à préserver cet habitat d'une espèce protégée tout en réduisant les nuisances. Grâce au Parc national et au Conservatoire des espaces naturels Occitanie, un nettoyage complet du vide sous charpente a été réalisé : 300 kg de guano ont été enlevés, et une bâche de protection posée. Grâce à cette convention tripartite, très appréciable pour une petite commune comme la nôtre, notre église accueillera l'été prochain, de nouveau, leur site de mise-bas et d'élevage des jeunes. »

Catherine Candau,  
conseillère municipale



L'univers sensoriel des chiens se distingue de celui des humains, les chiens percevant des stimuli différents. Les prospections canines peuvent donc être complémentaires des prospections classiques réalisées comme nous avons pu l'expérimenter le 5 août 2025, avec la détection par les chiens d'une dizaine de crottes isolées et de crottiers sur le Haut-Adour, en complément des crottes observées par les agents. »

Isabelle de Joantho,  
comportementaliste canine Younii académie

## PRÉDIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE LA FLORE

Afin d'actualiser la connaissance de la flore du territoire, le Parc national a engagé, en 2020, un programme d'actualisation de l'inventaire de 7 espèces de montagne pyrénéennes classées sur la liste rouge de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Après les méthodes classiques de prospection terrain en zone cœur du Parc national, une démarche basée sur un modèle numérique prédictif a été mise en œuvre en aire d'adhésion. Il repose sur le recoupement entre la distribution connue de chaque espèce en zone cœur, et les paramètres physiques et écologiques du milieu. Les zones de présence potentielles sont alors proposées par le modèle pour chaque espèce. Après 3 années de prospection terrain sur les secteurs ciblés, cette démarche apparaît pertinente et a permis de découvrir de nouvelles stations d'espèces à enjeux.

## AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES ET CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

### MOBILISER AUTOUR DU DESMAN DES PYRÉNÉES

Dans le cadre du plan national d'actions 2021-2030, piloté par le Conservatoire des Espaces naturels Occitanie, le travail d'actualisation décennal de la carte de répartition du Desman se poursuit en vallée de Luz-Saint-Sauveur.

Basé sur la détection de crottes que le rat trompette dépose sur les pierres émergentes ou sous les berges, le suivi s'avère de plus en plus difficile avec la raréfaction de l'espèce, les indices étant difficiles à trouver et les confusions possibles. En complément de la méthode de prospection classique, de nouvelles techniques sont donc expérimentées comme la mobilisation de chiens de détection à travers le programme Bio's flair porté par le bureau d'études MIFENEC et la Younii académie.

Si l'expérimentation s'avère concluante, un protocole de suivi adapté aux chiens formés et certifiés pourra à terme être envisagé.



## INVENTORIER LES VIELLES FORÊTS

Afin de poursuivre la cartographie des vieilles forêts du territoire, 2 vacataires ont été recrutés sur 3 mois dans le cadre du programme POCTEFA Red Bio. Cet inventaire a été mené sur la partie béarnaise du Parc national avec 1000 hectares prospectés en dehors de la zone cœur du territoire. 690 hectares de vieilles forêts ont ainsi été identifiés et caractérisés.

Les vieilles forêts sont des forêts anciennes et matures, très peu ou non exploitées par le passé, et qui constituent des réservoirs de biodiversité forestière.



## Bilan Veille sanitaire

Le Parc national a structuré sa veille sanitaire autour des enjeux de conservation des espèces sensibles (évaluation de l'impact des maladies ou des toxiques) et de surveillance d'agents pathogènes à l'interface sauvage/domestique, tout en répondant aux questions des usagers du territoire.

En 2025, 56 animaux ont été autopsiés par l'École nationale vétérinaire de Toulouse. Elles ont révélé, par exemple, l'arrivée d'un pestivirus sur les populations d'ongulés de Cauterets, ainsi que la présence de substances toxiques chez 2 vautours fauves. Six bouquetins ont également été capturés afin d'effectuer des analyses de laboratoire.

Sur le territoire du Parc national :

### Année de reproduction positive

- pour le Vautour Fauve sur la Réserve naturelle nationale d'Ossau : 132 couples reproducteurs (contre 117 en 2024) et 62 jeunes à l'envol

### Année de reproduction mitigée

- pour le Vautour Percnoptère : 20 couples reproducteurs suivis, 4 pontes et 7 jeunes à l'envol confirmés pour cette espèce (11 jeunes en 2024) dont la population subit une érosion lente mais continue des effectifs
- pour le Gypaète barbu : 20 couples suivis, 17 pontes et 6 jeunes à l'envol (10 jeunes en 2024)

## SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

Le Parc national est engagé dans différents programmes de suivi afin d'étudier les effets des changements globaux sur la biodiversité et les milieux. Objectifs : améliorer la connaissance des impacts de ces phénomènes sur la faune, la flore et les écosystèmes, sensibiliser le grand public et les acteurs du territoire, et mettre en œuvre, dans la mesure du possible, des mesures de gestion.

### ORCHAMP

Avec l'appui du Laboratoire d'écologie alpine (LECA) et du Centre de recherche sur la biodiversité et l'environnement (CRBE), le Parc national et ses partenaires poursuivent la mise en œuvre du programme ORCHAMP, engagée en 2021 sur Cauterets.

Cet observatoire spatio-temporel de la biodiversité et du fonctionnement des socio-écosystèmes de montagne, vise à comprendre leur comportement sur le long terme compte tenu des changements climatiques et de l'évolution des activités humaines.

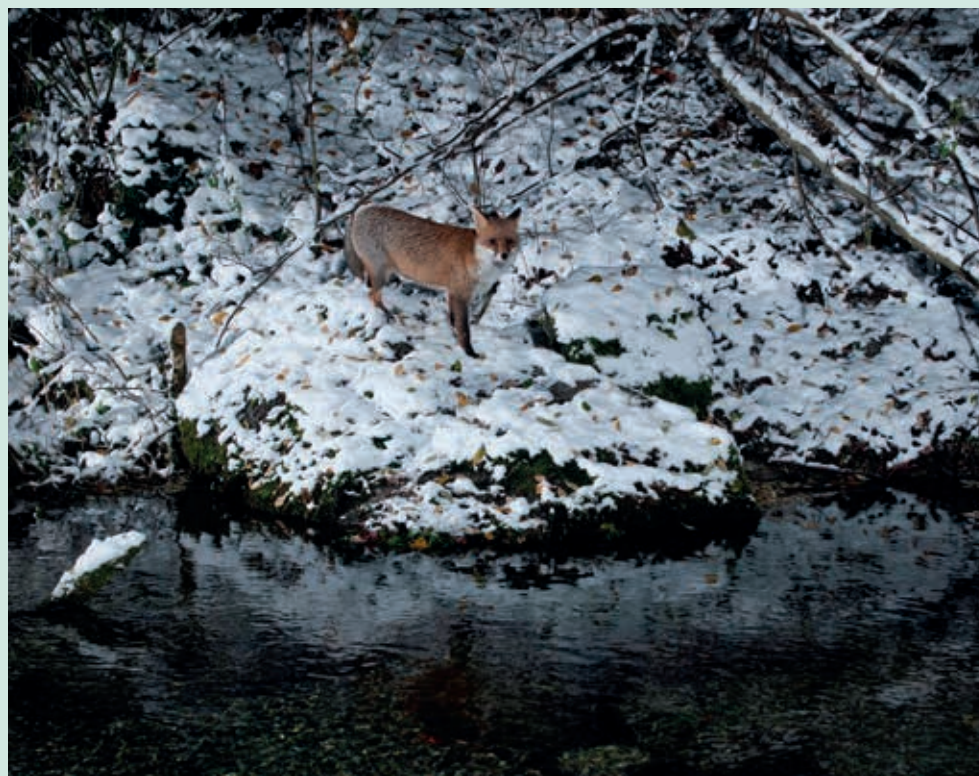
Les différents protocoles - suivi des températures et de l'humidité, du sol, de la faune du sol, de la flore et de la forêt, photographies automatiques et enregistrements acoustiques de la faune - ont été reconduits à Cauterets en 2025 selon les mêmes méthodes sur des placettes espacées de 200 mètres d'altitude.

La reconduction des protocoles sur les autres sites situés sur le territoire du Parc national (Borce en vallée d'Aspe et Aulon en vallée d'Aure) sera réalisée à des dates définies par tirage au sort à l'échelle nationale.



## CONTRIBUER À LA RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE D'UNE ESPÈCE PRISE À L'APPAREIL PHOTO AUTOMATIQUE

24 000 photos et vidéos issues des appareils photographiques automatiques posés par les agents du Parc national ont été mises à la disposition du CNRS. En servant de référentiels, elles contribuent à l'amélioration de l'intelligence artificielle intégrée au logiciel de reconnaissance automatique d'espèces, Deepfaune.



## SUIVRE LES COMBES À NEIGE

Milieux de haute montagne où la neige subsiste plus longtemps à la faveur d'une dépression et/ou d'une exposition particulière, les combes à neige voient une végétation spécifique s'épanouir. Ces écosystèmes particulièrement fragiles, bénéficient d'un programme de suivi mené sur le long terme en lien avec le changement climatique, porté par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées en partenariat avec le Parc national sur son territoire.

Trois fois par an, aux mêmes dates, sur des sites identiques en vallées d'Ossau et de Cauterets, les agents du Parc national et le Conservatoire botanique effectuent des observations pour connaître le degré de développement végétatif des espèces végétales qui fréquentent ces milieux.



## S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Le Parc national est partenaire du programme Life-SIP PYRENEES4clima qui vise à soutenir la mise en œuvre de la première stratégie européenne sur le changement climatique du massif pyrénéen. En 2025, un agent coordonnateur a été recruté pour définir en concertation avec les acteurs du territoire un plan d'adaptation au changement climatique, coordonner les différentes actions menées sur le territoire dans le cadre du programme et diffuser les résultats auprès des acteurs locaux et du grand public.

# DÉVELOPPER ET VALORISER DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES DES PATRIMOINES

## ACCUEILLIR DURABLEMENT

Afin de concilier la présence de 1,5 million de visiteurs en période estivale et la préservation des milieux et des espèces, le Parc national s'attache à proposer une découverte du territoire qui tient compte de la fragilité des milieux et des espèces.

### LES MAISONS DU PARC NATIONAL

Les Maisons et points d'information du Parc national sont la porte d'entrée pour préparer au mieux un séjour et parfaire les connaissances des visiteurs et des habitants sur les richesses des vallées.

- **Maisons du Parc national** : Arrens-Marsous, Cauterets, Etsaut, Gavarnie-Gèdre, Laruns, Luz-Saint-Sauveur, Saint-Lary-Soulan
- **Points d'information estivaux** : Orédon, Plan d'Aste, Pourtalet

En 2025, 67 095 visiteurs ont poussé la porte des Maisons du Parc national (ne sont pas comptabilisées les visites des Maisons du Parc et de la vallée de Luz-Saint-Sauveur et d'Arrens-Marsous)



La commune de Laruns, l'office du tourisme de la vallée d'Ossau et le Parc national poursuivent les travaux d'études pour la rénovation du bâtiment et la redynamisation de la muséographie et de l'offre touristique de la Maison du Parc national située à Laruns. Une volonté commune : unir les moyens humains et matériels pour valoriser les patrimoines ossalois.



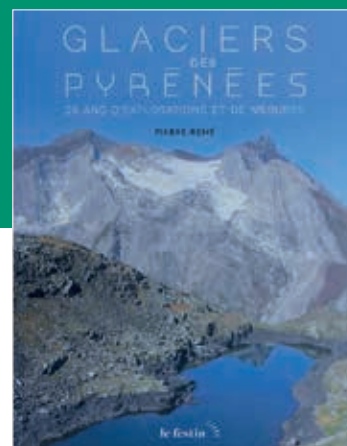
## DE NOUVEAUX PRODUITS DANS LES BOUTIQUES

La gamme des produits vendus dans les maisons du Parc national s'enrichit :

- des produits créés par des artisans locaux bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* : bonnet, pochette d'ordinateur (Pyloow)...
- des produits invitant à l'évasion et à une meilleure connaissance des patrimoines : boîte à pique-nique, jeu « l'oiseau et la plume », jeu memory « l'animal et son empreintes », kit créatif sur la chouette...



D'une écriture accessible au plus grand nombre, « Glaciers des Pyrénées – 25 ans d'explorations et de mesures » (éditions Le Festin libre) de Pierre René, glaciologue pyrénéen - association Moraine, nous éclaire sur l'évolution et la situation des glaciers, témoins emblématiques du réchauffement climatique.



## IMPLIQUER DES ACTEURS RELAIS

Soucieux de renforcer les liens avec les professionnels de la montagne et de l'accueil, précieux relais auprès du public pour la sensibilisation aux enjeux de protection et à la diffusion des bonnes pratiques, le Parc national propose des journées de formation thématique en lien avec différents partenaires.



2025 fut marquée par des réunions d'échanges avec les principaux offices et agences touristiques communautaires, avec 7 réunions à destination des agents d'accueil et des conseillers en séjours.

1 journée de formation a été proposée en collaboration avec les syndicats d'accompagnateurs en montagne des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, aux adhérents de ces structures pour revenir, à la Maison de la montagne (Argelès-Gazost), sur les pratiques, la réglementation, la fréquentation... et, sur le terrain, sur la thématique de la flore.



Formation des futurs professionnels de la montagne que sont les élèves de Bac pro ou de BTS, les volontaires du SNU...



Journée interfédérale organisée au col du Pourtalet dans le cadre du programme Biodiv'sport. Une trentaine d'encadrants des fédérations départementales des sports de montagne a bénéficié de l'accompagnement du Parc national, de la LPO et des comités départementaux de la montagne, de l'escalade et de la randonnée pour une sensibilisation à la conciliation des usages avec les enjeux environnementaux.



## CONCERTATION AUTOUR DES USAGES EN MILIEUX AQUATIQUES



Afin d'améliorer la conciliation des activités sportives et de loisirs exercées en milieu aquatique avec la préservation des patrimoines en zone cœur du Parc national, sur proposition du Conseil économique, social et culturel du Parc national (CESC), le Parc national a engagé un travail de concertation avec 26 représentants des différentes activités recensées et les propriétaires et gestionnaires des sites.

Ce travail a abouti à la définition de modalités partagées pour la gestion de chaque activité (sensibilisation, adaptation, réglementation). Cela devrait se traduire, après une phase de consultation publique, par la prise d'un arrêté réglementant ces activités à l'horizon de l'été 2026, et la mise en place d'un large plan de communication et de sensibilisation des publics.



**431 km** de sentiers  
dont 320 km en zone cœur  
du Parc national  
**25** conventions signées

## GÉRER LE RÉSEAU DE SENTIERS

La mise en œuvre du schéma des sentiers 2021-2027, se poursuit grâce au renouvellement et à la signature de conventions de gestion et de valorisation des sentiers de randonnée du territoire. Ces conventions mettent en application les principes du schéma directeur et donc la répartition des interventions de gestion (entretien, travaux, signalétique). Cela se traduit par une maîtrise d'ouvrage déléguée au Parc national par la collectivité propriétaire (principalement en zone cœur du Parc national) et une maîtrise d'ouvrage au titre du propriétaire foncier (linéaires en aire d'adhésion, du parking d'accueil jusqu'à l'entrée de la zone cœur).

### RESTAURER

Suite aux dégâts dus aux pluies torrentielles de septembre 2024, et grâce à l'obtention d'une enveloppe exceptionnelle de l'Etat, le Parc national a débuté la restauration des sentiers et passerelles destinés aux randonneurs et aux passages des troupeaux. L'engagement des agents du Parc national qui ont remis en état en régie les chemins les moins impactés, et l'intervention rapide d'entreprises spécialisées sur les ouvrages et les accès fortement dégradés, ont permis la montée des troupeaux en estives en juin 2025 et une pratique de la randonnée sur les itinéraires principaux.



Les vallons de Arnousse et de Coustey bénéficient de 3 passerelles restaurées ou refaites et de sentiers restaurés.

Epicentre de la crue dans les Hautes-Pyrénées à Troumouse et Héas, une passerelle a été refaite, ainsi qu'une partie du sentier de Tougères.

Vallée de Badet (Aragnouet) : le sentier situé en zone cœur a été restauré. La passerelle endommagée en aval de la cabane de Moune, a été démontée et évacuée. Le sentier a été redessiné plus en amont, afin d'éviter la construction d'une nouvelle passerelle.



### ADAPTER

Dans un contexte de changement climatique et de raréfaction de la ressource en eau, et dans un objectif de réduction de l'impact environnemental de ses infrastructures en montagne, le Parc national a expérimenté l'implantation d'un assainissement écologique sur le refuge d'Ayous (1 800 mètres d'altitude).

Ainsi, en partenariat avec l'écocentre Pierre et Terre, les toilettes à eau ont été remplacées par des toilettes sèches et un dispositif de traitement expérimental des eaux ménagères résiduelles a été mis en place.

Ce dispositif est constitué d'un premier filtre vertical combiné à des filtres à broyat de bois (FBB), assurant un traitement complémentaire efficace et une infiltration pérenne dans le sol.

Le suivi sur 4 ans portant sur les performances hydrauliques et épuratoires pour le traitement des eaux ménagères et sur le compostage des matières de toilettes sèches, réalisé par le laboratoire REVERSAAL de l'Institut national de recherche en Agronomie, Alimentation et Environnement (INRAE) a démontré la robustesse et l'intérêt de cette filière innovante pour l'assainissement écologique des sites isolés de haute montagne.



## ESPRIT PARC NATIONAL : CONTRIBUER À UNE ÉCONOMIE LOCALE RESPECTUEUSE

Depuis 10 ans, la marque créée par l'Office français de la biodiversité et les parcs nationaux de France, *Esprit parc national*, guide les habitants du territoire et les visiteurs dans leurs choix pour une expérience inspirée par la nature. Les professionnels labellisés *Esprit parc national* se mobilisent pour que les séjours qu'ils proposent sur le territoire du Parc national soient synonymes d'émerveillement et de lâcher-prise, tout en préservant l'environnement.



Réunis à Paris en juin en présence des représentants du Ministère en charge de l'Environnement à l'occasion de la Journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux, l'Office français de la biodiversité (OFB), les parcs nationaux de France et leurs partenaires ont célébré le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la démarche *Esprit parc national*.



« Invitation pour un voyage sensible au cœur des paysages, des gestes et des valeurs qui font vibrer l'esprit des parcs nationaux avec la vidéo « 10 ans ensemble, une aventure humaine »



*Esprit parc national* est bien plus qu'un label. L'enthousiasme collectif qui a marqué les festivités des 10 ans de la marque souligne la volonté partagée par les acteurs locaux, le personnel du Parc national et les membres du CESC, de mettre en lumière le côté exceptionnel du territoire. Les socio-professionnels se fédèrent pour valoriser leurs produits mais, aussi, beaucoup, pour porter la marque et se retrouver autour de valeurs communes. Le fort taux de renouvellement des contrats d'adhésion, 91 %, est plus qu'éloquent. »

Elisabeth Médard,  
présidente du Conseil économique,  
social et culturel (CESC) du Parc national



De la vallée d'Aure à la vallée d'Aspe, 11 animations gratuites ont été proposées au grand public pour une découverte des savoir-faire des professionnels labellisés. Des moments d'échanges lors de sorties thématiques animées par les accompagnateurs en montagne et les animateurs nature, et d'ateliers en maison du Parc national.



Festival image Nature de Cauterets : 16 artisans et producteurs sont allés à la rencontre des festivaliers lors d'un marché dédié à la marque. En parallèle, 2 randonnées étaient animées par des bureaux montagne labellisés et une activité nature proposée par une animatrice bénéficiaire de la marque.

## ŒUVRER EN FAVEUR DU PASTORALISME

S'étendant sur 40 000 hectares, les surfaces à vocation pastorale représentent près de 90 % de la zone cœur du Parc national. Si ces surfaces ne sont pas aujourd'hui toutes fréquentées par les troupeaux domestiques, ce chiffre montre l'importance historique, spatiale et économique du pastoralisme pyrénéen, autant que son rôle dans l'identité culturelle et patrimoniale des Pyrénées. Le Parc national mène différentes actions pour accompagner un pastoralisme durable.

### UNE ACTION DE MÉDIATION PLÉBISCITÉE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Parc national a déployé, sur son territoire, 10 médiateurs pastoraux afin de favoriser la cohabitation entre le pastoralisme et les autres activités de montagne. Sur les périodes estivales 2023-2025, cette démarche de médiation travaillée en lien étroit avec les acteurs du territoire et grâce à l'accompagnement de l'Etat (Fonds vert, plan national d'actions Loup et Stratégie nationale biodiversité) et de la Région Occitanie, a permis à ces agents venus renforcer les équipes du Parc national, d'aller à la rencontre de 42 000 personnes, dont 70 % issues de territoires extérieurs, 7 % de bergers et 5 % de professionnels de la montagne.



**En 2025**  
• 10 médiateurs pastoraux  
• Plus de **16 000** personnes, visiteurs, professionnels de la montagne, professionnels du monde pastoral et autres partenaires rencontrés



### CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le Parc national ont engagé, dans le cadre du programme « Estives », un dialogue entre les usagers des estives afin de permettre le partage des objectifs et des contraintes de chacun pour améliorer la cohabitation. Ce projet pluridisciplinaire (écologie, droit, sciences sociales, gestion d'espaces naturels...) s'appuie sur une démarche participative (jeu de rôles, théâtre participatif, supports audiovisuels).

### POUR LE MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS

Dans le cadre de 3 programmes agro-environnementaux et climatiques, le Parc national a accompagné de nouvelles mesures agro-environnementales (MAEC) permettant le maintien des milieux ouverts et plus spécifiquement de l'habitat du Grand Tétrás en valorisant ces surfaces par le pastoralisme.

**Les partenaires :** communes d'Ancizan, Estaing et Tramezagues, Fédération départementale des chasseurs 65, GIP Centre de ressources pour le pastoralisme et la gestion de l'espace, et les gestionnaires et utilisateurs des estives concernées.

D'autres chantiers d'ouverture de milieux ont été réalisés sur la commune de Borce avec le concours des lycéens de Soeix.



Une entreprise de muletage a contribué au démontage de clôture, au transport de matériel et a réalisé du débroussaillage manuel.

#### Rouverts au robot

• 52 000 m<sup>2</sup> sur les estives de Lestarou et Labassa

#### Rouverts à la débroussailluse

• 5 500 m<sup>2</sup> travaillés par les élèves de Soeix  
• 20 400 m<sup>2</sup> de cheminement et d'aménagement sur les estives de Labassa, du Moudang et Ancizan



# VALORISER ET PARTAGER

## LES CONNAISSANCES POUR MIEUX PRÉSERVER

### LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Parce que l'on préserve mieux ce que l'on connaît, le Parc national est fortement engagé dans la sensibilisation de tous les publics aux patrimoines et aux changements globaux.

Au fil de l'année, le Parc national et ses partenaires ont proposé gratuitement un programme d'animations étoffé, en lien avec l'actualité. Conférences, projections, expositions, points rencontres sur le terrain... autant d'occasions d'échanges et de découvertes pour les habitants et les visiteurs.

- **390 (328 en 2024) animations** proposées au fil de l'année
- **Près de 14 863 (12 360 en 2024) participants** aux animations dont
  - **plus de 200 personnes** pour célébrer les 90 ans de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle
  - **près de 100 personnes** aux sorties « 10 ans de la marque *Esprit parc national* »
  - **près de 200 habitants** aux animations de l'ABC en vallée d'Ossau

**79 points rencontres** ayant réuni **4 790 personnes**



### DES ANIMATIONS POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES GLACIERS

Plus de 1 200 personnes ont suivi les interventions de Pierre René, glaciologue pyrénéen – association Moraine, les sorties sur le terrain assurées par les gardes-moniteurs du Parc national ou ses partenaires, et les événements divers (conférence, ciné plein air, théâtre d'improvisation...) avec en point d'orgue, la descente des objets libérés par la fonte du glacier d'Ossoue suivie d'une causerie. Ont été évoqués le rôle des glaciers dans les paysages et l'imaginaire pyrénéen, ainsi que leurs évolutions anciennes et récentes.

Animation inédite proposée au tiers-lieu d'Azun (Aucun) en partenariat avec le Petit théâtre de la gare : un match d'improvisation sur la thématique des glaciers. Impératifs de mots proposés par le public, venu nombreux, et méthodes d'expression imposées, les élèves de l'école de théâtre et les agents du Parc national ont innové pour sensibiliser.



En préparation des sorties dédiées au grand public, les gardes-moniteurs ont été formés à l'histoire, la morphologie et l'évolution des glaciers, avec l'étude d'un cas pratique sur le terrain, par Pierre René, glaciologue.



### « Nouvelles des cimes pyrénéennes »

112 candidats – adolescents comme adultes, ont envoyé leur texte pour le 1<sup>er</sup> concours littéraire proposé par le Parc national, en lien avec le café-librairie du Kairn, l'association « Le murmure du monde », la bibliothèque d'Arrens-Marsous, l'association « Entre plumes » et le magazine La Salamandre. Un concours de nouvelles sur le thème des oiseaux, en lien avec le territoire du Parc national. Une nouvelle proposition pour sensibiliser aux patrimoines naturels à la façon des pyrénéistes.

Dès 5 ans, en Maisons du Parc national, en val d'Azun, à Laruns et à Cauterets, les enfants étaient invités à participer à des animations gratuites thématiques : glaciers, animaux nocturnes, Desman... La biodiversité pyrénéenne n'a plus de secret pour eux.



Au plus près des randonneurs, des soirées thématiques ont été animées dans certains refuges : jeux de questions-réponses et contes en lien avec la faune, la flore ou les sommets alentours, ont complété les connaissances de l'auditoire.



De nouvelles vidéos sont disponibles en projection dans les Maisons du Parc national, sur la chaîne Youtube et le site internet du Parc national.

• **« Instant Découverte » :**  
8 nouveaux clips pour valoriser les missions relatives à l'accompagnement des collectivités, le programme ORCHAMP, les aires terrestres éducatives, les animations, les suivis du Desman, les lacs d'altitude, les isards et le suivi du changement climatique.

• **« Instant Nature » :**  
6 clips pour une immersion avec le Lagopède, le Blaireau, les coulisses d'un lâcher de bouquetins, la rudesse de l'hiver...

• **« Ils font le Parc » :**  
Isabelle Zot

• **« Paroles d'acteur » :**  
Ors na Bruma, les Thés de l'Arrieulat, La Maison des cailloux, Faîtes pour ailes...

## L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Parc national et ses partenaires de l'éducation à l'environnement mènent, en classe et sur le terrain, dans le cadre du passeport éducatif « Mon parcours aux Pyrénées » et aux côtés des enseignants, des actions de sensibilisation aux richesses patrimoniales à destination des élèves de tous niveaux.

### AIRE CÉLESTE ÉDUCATIVE

Après un séjour en terres cévenoles en 2024, les élèves des écoles de Barèges, Esquièze-Sère, Gavarnie-Gèdre et Luz-Saint-Sauveur ont accueilli, 5 jours durant, 15 élèves du Parc national des Cévennes dans le cadre de leur projet éducatif portant sur leur Aire Céleste Educative.



◀ Soirée contes, observations naturalistes, découverte du cirque de Gavarnie et du pic du Midi de Bigorre, projection-causerie... : les enfants ont touché du doigt l'étendue des patrimoines pyrénéens.



### POUR QUE DE LA PASSION NAISSE UN AVENIR

Le Parc national intervient auprès des élèves du lycée Michelet de Lannemezan, inscrits dans le cursus optionnel « montagne ». 6 interventions en classe autour de la découverte du métier de garde-mondeur, des grands rapaces, des galliformes et du dérangement hivernal, des ongulés de montagne et des grands prédateurs...



Point d'orgue de l'année : les élèves en seconde réalisent, sur le terrain, un cas concret permettant la mise en application des connaissances acquises. Ainsi, en juin 2025, dans la Réserve naturelle nationale du Néouvielle, ont été positionnées des clôtures pour la mise en défens des tourbières et des zones humides, permettant ainsi la protection de ces milieux et notamment de la Subulaire aquatique.

« Mon parcours aux Pyrénées », c'est :

- 1 880 élèves de l'aire optimale d'adhésion ayant bénéficié d'interventions gratuites assurées par le Parc national et ses partenaires
- 64 projets pédagogiques menés
- 83 classes concernées
- 259 animations en classe ou sur le terrain

### FESTIVAL PYRÉNÉEN DE L'IMAGE NATURE

11<sup>ème</sup> édition du festival de l'image nature pyrénéenne organisé par la commune de Cauterets, l'OFB, Pyrénées Magazine et le Parc national; 11<sup>ème</sup> édition de la journée dédiée aux scolaires organisée par le Parc national et ses partenaires. 507 élèves des établissements des vallées des Gaves, de la maternelle au collège, ont ainsi participé aux nombreux ateliers menés, cette année, sur la thématique « L'air ».



▲ Les écoles d'Aucun et de Cauterets ont joué le jeu du défi photo destiné aux scolaires dont la thématique était cette année « les figures géométriques ». 13 photos de 9 classes présentées, 503 votants et un grand bravo à tous les photographes en culottes courtes



Notre objectif est que ces adultes de demain acquièrent une culture montagnarde pour une pratique intelligente : observer, connaître, protéger... La mise en place de tels partenariats permet de donner du sens à l'apport théorique. Les interactions en classe et sur le terrain sont riches d'échanges et d'acquisitions de savoirs et d'expériences. ➤

David Bourdeau, professeur d'EPS



## UNE MOBILISATION CITOYENNE

### ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Connaître, faire connaître, protéger : depuis 2012, le Parc national est engagé, aux côtés de 28 communes, dans le programme ABC.

Un nouvel atlas intercommunal est en cours de réalisation sur les communes d'Arudy, Lys et Sévignacq-Meyracq. Grâce au soutien de l'Office français de la biodiversité (Fonds vert – France Nature verte), durant trois années (2025-2027), le Parc national et ses partenaires réalisent des inventaires de la faune et de la flore et des actions de sensibilisation pour les habitants et les scolaires. Ce programme donnera lieu à la définition d'un plan d'actions partagé avec les élus, les acteurs locaux et les habitants dans le but de préserver, ensemble, la biodiversité des communes.

Lancement officiel de la réalisation de l'ABC de Bagnères-de-Bigorre : la 1<sup>ère</sup> fête du printemps organisée par la commune en partenariat, notamment, avec le Parc national, a rencontré son public lors de cette journée rythmée d'ateliers pédagogiques, observations diurnes et nocturnes, projections...



▲ 17 mai, place du marché d'Arudy : vif succès pour le lancement des animations organisées dans le cadre de l'ABC



▲ Un cycle de 3 journées de formation à destination des techniciens des communes engagées dans un ABC sur le territoire, a débuté. Une vingtaine d'agents a suivi cette formation à l'intégration de la biodiversité dans les pratiques de gestion des espaces communaux.



## SURVEILLANCE ET POLICE, INSTRUCTION ET SUIVI DES AUTORISATIONS

Afin de faire respecter la réglementation de la zone cœur du Parc national et des réserves naturelles nationales du Néouvielle et d'Ossau, l'établissement assure :

- des missions de police administrative : instruction des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités puis contrôle des mesures prescrites d'évitement, de réduction voire de compensation des impacts ;
- des missions de police judiciaire : surveillance et traitement d'infractions au titre du code de l'environnement. Quarante gardes sont assermentés et commissionnés au Parc national pour assurer ces missions, sous contrôle du parquet.

### POLICE ADMINISTRATIVE

**370 autorisations de travaux ou d'activités** délivrées en 2025 (prises de vues, survol, missions scientifiques, brûlages, circulation...) soit un nombre en légère diminution par rapport à 2024 (383).

**21 demandes** ont été refusées dont 10 concernent l'usage de drones.

Les autorisations de survols par des aéronefs motorisés (hélicoptères, avions) en vue des travaux d'aménagement de cabanes ou de pistes pastorales, de maintenance d'ouvrages hydroélectriques ou d'approvisionnement de refuges, constituent les demandes les plus fréquentes (131 en 2025 pour 2 000 rotations).

Les vallées d'Aspe et d'Ossau sont les zones qui concentrent le plus grand nombre d'autorisations (45 %).

### POLICE JUDICIAIRE

**1088 jours** de surveillance ont été mobilisés.

**450 procédures judiciaires** : 34 procès-verbaux d'avertissement, 410 amendes forfaitaires et 6 procès-verbaux.

Le bivouac, la présence de chiens et la circulation motorisée en zone non autorisée (camping-cars notamment) et la pêche restent les infractions les plus fréquentes.

## DES MISSIONS INTERSERVICES RENFORCÉES

**49 missions interservices** ont été organisées sur la zone cœur du Parc national, dans le cadre des plans de contrôle départementaux mobilisant l'ensemble des services de l'Etat en charge de la police de l'environnement.

Depuis mars, la verbalisation des contrevenants est désormais réalisée via un nouvel outil dématérialisé : le PVe (procès-verbal électronique) Les infractions y sont saisies, en remplacement des carnets papier.



Depuis le 15 novembre, les demandes d'autorisation relatives aux survols (hors drone), activités scientifiques et prises de vue ou de son, sont à effectuer via la plateforme « Démarches simplifiées » accessible depuis le site internet du Parc national.



[demarche.numerique.gouv.fr](https://demarche.numerique.gouv.fr)

- ◀ Le Groupement de gendarmerie des Hautes-Pyrénées et le Parc national ont signé une convention de partenariat précisant les modalités de travail et listant des actions concrètes à engager en commun afin d'assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement.

## GÉRER EN PARTENARIAT



Une collection de 4 affiches illustre la biodiversité et les milieux exceptionnels de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle.



Le Parc national assure la gestion de sites en concertation avec les acteurs locaux.

## LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES ET SITES NATURA 2000

La gestion des réserves naturelles nationales du Néouvielle (vallée d'Aure) et d'Ossau a été confiée au Parc national des Pyrénées par l'Etat.

Le Parc national participe également au comité de pilotage de 12 sites Natura 2000 sur son territoire dans les Hautes-Pyrénées. Il anime plus spécifiquement le site du Néouvielle grâce au soutien de la Région Occitanie et aux fonds européens FEADER.



Afin de célébrer les 90 ans de la création de la **Réserve naturelle nationale du Néouvielle**, le Parc national, soutenu par la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM) et le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, a proposé 10 animations gratuites tout au long de l'été, en vallée d'Aure.

Sorties nature, balades sensibles et conférences ont permis à plus de 200 personnes de connaître les secrets de la réserve naturelle.

- ◀ Pandito, le Peuplier tremble aux 250 troncs que l'on peut observer sur la rive gauche de la laquette supérieure, vient de se voir labellisé « Arbre remarquable » par l'association A.R.B.R.E.S. Une distinction pour cette « colonie clonale » qui se développe sur plus de 6 000 m².

- ◀ Afin de renforcer les mesures de protection des milieux aquatiques dans le périmètre de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle, un arrêté préfectoral interdit désormais la baignade ainsi que l'ensemble des activités aquatiques et nautiques (notamment l'usage d'embarcations, de paddle, ou d'engins flottants) ; une mesure accueillie favorablement par les usagers.

- ◀ Dans le cadre de l'élaboration du futur plan de gestion de la Réserve naturelle nationale d'Ossau et dans une logique de construction collective, le Parc national a mené 3 ateliers de concertation avec pour thématiques, le patrimoine naturel, les activités et l'ancrage territorial. Sociaux-professionnels, élus, usagers, gestionnaires : 40 personnes ont ainsi contribué à définir les enjeux à prendre en compte pour les 10 prochaines années et à établir un plan d'actions en hiérarchisant les projets. Le nouveau plan sera porté devant le Conseil supérieur régional du patrimoine naturel et le comité de gestion de la réserve au printemps 2026.

# UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE



## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (CESC)

- 3 réunions du CESC

Le CESC contribue à la mise en œuvre de la charte du territoire. Il se prononce sur les orientations en matière de partenariat, de politique contractuelle et d'animation de la vie locale en s'appuyant sur des commissions thématiques.

Présidé par Elisabeth MEDARD, il a particulièrement travaillé sur :

- la marque Esprit Parc national - Pyrénées, le CESC étant l'instance qui attribue la marque aux socioprofessionnels et valide le plan d'actions annuel ;
- la démarche de conciliation sur les activités sportives et de loisirs pour une meilleure préservation des milieux aquatiques dans la zone cœur du Parc national ;
- la mise à jour de la charte du territoire.



## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

- 4 séances plénières
- 3 réunions de bureau

Présidé par Jean-Paul METAILIE et composé de 24 membres, le conseil scientifique a rendu un avis sur les 25 demandes d'autorisation de travaux et d'activités nouvelles en zone cœur du Parc national. Certains membres ont contribué à l'expertise sur le terrain de plusieurs dossiers complexes.

Outre ces dossiers particuliers, le conseil scientifique a travaillé sur des thématiques importantes et prospectives comme :

- la synthèse des connaissances sur le patrimoine géologique,
- le diagnostic et les enjeux du territoire dans le cadre de la mise à jour de la charte,
- le patrimoine culturel sur le territoire,
- la conciliation des activités aquatiques pour une meilleure préservation des milieux,
- la mise à jour de la charte du territoire.

**Animation de la charte du Parc national**  
17 conventions d'application de la charte signées avec des communes dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions 2024-2028 du Parc national

## LA CHARTE DU PARC NATIONAL

Dans le cadre de la mise à jour de la charte du Parc national, un travail a été engagé pour actualiser le diagnostic territorial. Les enjeux qui ont été identifiés et partagés, en 2025, avec les instances du Parc national viendront enrichir les réflexions à venir sur la mise à jour du projet de territoire. En prévision des ateliers qui seront organisés avec les acteurs locaux, 10 groupes de travail se sont réunis en interne pour analyser la mise en œuvre des mesures de la charte et les modalités d'application de la réglementation.

## LA COMMISSION D'INDEMNISATION DES DOMMAGES D'OURS ET DE LOUPS (CIDOL)

- 33 constats réalisés
- 19 dossiers indemnifiables pour un montant de 30 000 € environ

Présidée par André MIR, maire de Saint-Lary-Soulan, la CIDOL s'est réunie le 29 juillet et le 9 décembre.

Les séances ont été consacrées à l'examen de 11 dossiers « indéterminés ». Il y a eu un recours (traité et rejeté en bureau du conseil d'administration) et une demande d'indemnisation au titre de pertes exceptionnelles.

**4 des 11 dossiers indéterminés ont fait l'objet d'une décision d'indemnisation, les 7 autres ont fait l'objet d'une décision défavorable.**

L'indemnisation des grands prédateurs sur le territoire du Parc national des Pyrénées a été marqué en 2025 par :

- 33 constats de dommage : un nombre légèrement inférieur à la moyenne des 10 dernières années et nettement inférieur aux 5 dernières années ;
- une localisation préférentielle de la prédation lupine similaire à 2024 en val d'Azun (massif du Pibeste) ;
- la disparition de la concentration de prédation par l'ours sur le Rioumajou, avec une baisse très sensible des attaques sur ce secteur.

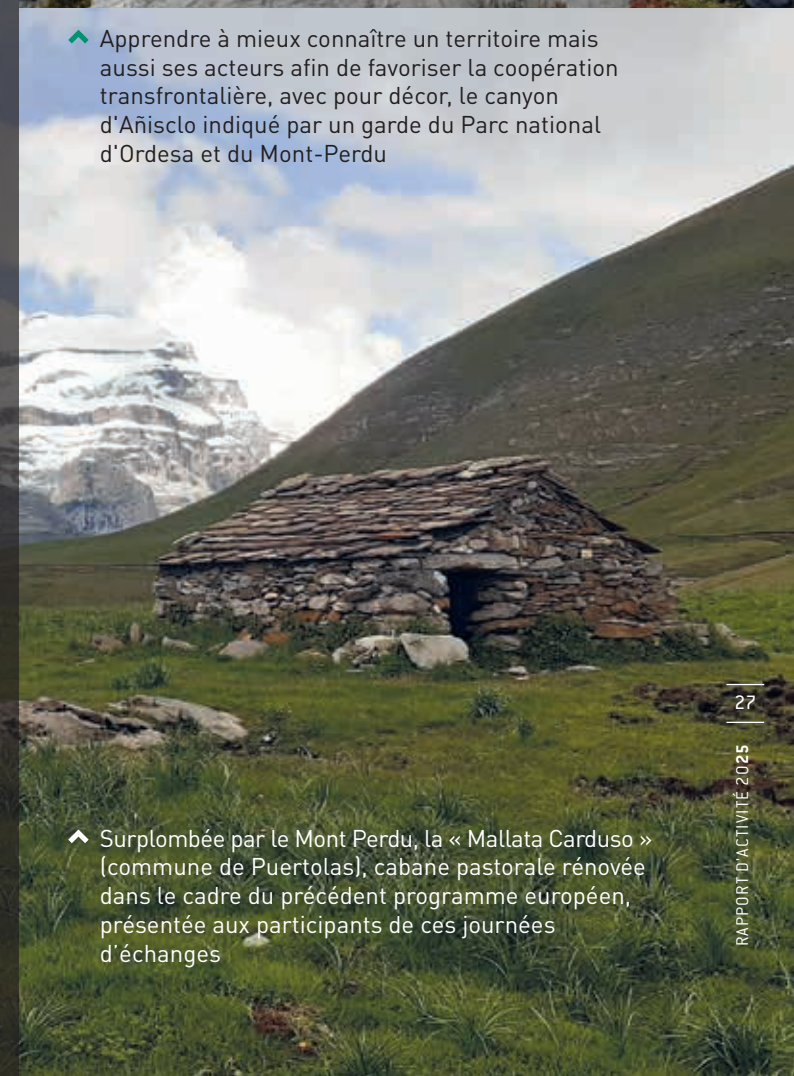


- Apprendre à mieux connaître un territoire mais aussi ses acteurs afin de favoriser la coopération transfrontalière, avec pour décor, le canyon d'Añisclo indiqué par un garde du Parc national d'Ordesa et du Mont-Perdu

## LE BIEN UNESCO PYRÉNÉES MONT-PERDU

« Montagnes emblématiques, ressources culturelles internationales » (MERCi), le bien Pyrénées-Mont Perdu bénéficie d'un programme de coopération territoriale Espagne-France porté par l'Agence touristique des vallées de Gavarnie (ATVG), le Parc national, la comarca de Sobrarbe et la commune de Gavarnie-Gèdre. Les partenaires réaffirment ainsi, leur volonté de maintenir les liens entre les acteurs des deux versants du site, en conciliant les enjeux d'aujourd'hui avec le bien UNESCO. Un programme d'actions transfrontalier a été élaboré afin de développer le territoire transfrontalier comme destination touristique durable, valoriser la culture et le patrimoine communs et promouvoir l'activité et la capacité de ses acteurs.

Dans ce cadre, une nouvelle rencontre entre personnels d'accueil du Parc national, de l'ATVG et du Parc national d'Ordesa et du Mont-Perdu a été organisée en mai 2025. Ces échanges permettent de développer une culture commune du bien UNESCO, la promotion de ce territoire emblématique et aussi, aux équipes françaises de mieux s'approprier le territoire du patrimoine mondial versant espagnol, de la réserve de biosphère et le géoparc.



- Surplombée par le Mont Perdu, la « Mallata Carduso » (commune de Puertolas), cabane pastorale rénovée dans le cadre du précédent programme européen, présentée aux participants de ces journées d'échanges



# LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

## DES ÉQUIPES IMPLIQUÉES, ET SOUCIEUSES DE TRANSMISSION AUX PLUS JEUNES



Le Parc national des Pyrénées est fort d'un effectif de 73 agents renforcé en été par 20 personnels temporaires.

Dont :

- 35 % de cadres – agents de catégorie A
- 55 % d'agents de catégorie B
- 10 % de catégories C

La moyenne d'âge est de 49 ans.

Les effectifs féminins représentent 42 %, un chiffre en augmentation depuis 2020, notamment sur les filières techniques, qui commence à se stabiliser. Un agent a fait valoir ses droits à la retraite.

Un agent a bénéficié d'un avancement suite à la réussite à un examen professionnel. Ce processus a été accompagné par un engagement de l'établissement public en matière de formation continue.

90 % des emplois permanents sont des titulaires des fonctions publiques.

L'établissement a accueilli 6 jeunes en mission de service civique, 60 stagiaires dont 3 stagiaires en classe de seconde.

## DIALOGUE SOCIAL

En 2025, le comité social d'administration (CSA) et sa formation se sont réunis à 6 reprises (3 réunions du comité social d'administration et 3 de la formation spécialisée).

## PRISE EN COMPTE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux sont des risques professionnels liés à des périodes de stress, et traités comme des risques physiques.

Soucieux de la qualité de vie au travail, l'établissement a engagé une démarche d'évaluation accompagné par une prestataire, auprès de l'ensemble des agents.

La méthode s'est déroulée autour de temps forts : 4 sessions de formation de sensibilisation (63 participants), un questionnaire (61 retours), des entretiens individuels possibles,

7 sessions d'entretiens collectifs (62 participants) et une formation des managers.

La démarche aboutira sur un plan d'actions et à son intégration dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).



## DES MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS EN FAVEUR DU TERRITOIRE ET DE SA BIODIVERSITÉ

Le Parc national des Pyrénées s'inscrit dans les grandes lignes de la Stratégie nationale biodiversité (SNB), et qui s'articule autour de quatre axes :

### 1. Lancement de trois nouveaux programmes dans le cadre de la Stratégie nationale biodiversité 2025 :

- engager la mise à jour de la charte du Parc national des Pyrénées conduisant à sa révision en application de la décision du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées (délibération CA 19 - 2024). Une subvention de 120 000,00 € a été obtenue au titre de la Stratégie nationale biodiversité – 2025,
- construire, avec le concours de l'Agence de l'eau Adour Garonne, un projet sur les changements climatiques et globaux – eau et climat dans le Parc national. Une subvention de 200 000,00 € a été obtenue au titre de la SNB – 2025,
- développer et valoriser la connaissance sur la biodiversité auprès de l'ensemble de la société dans le cadre de « l'année des glaciers ». Une subvention de 20 000,00 € a été obtenue au titre de la SNB – 2025.

### 2. Poursuite des projets engagés sur les fonds verts, la Stratégie nationale biodiversité 2024, les programmes européens et transfrontaliers :

- les projets de coopération européenne LIFE stratégie nature « pollution lumineuse » et LIFE changement climatique : engagement des premières phases,
- la continuité des actions de préservation du Grand Tétras et du Desman,
- la poursuite du programme visant à déployer des médiateurs pastoraux dans les estives,
- le suivi et renforcement de la population de bouquetins ibériques sur le nouveau noyau créé en vallée d'Aure.

### 3. Poursuite des programmes d'investissement engagés :

- construction de la maison de Gavarnie (vallée de Luz-Saint-Sauveur) : des études complémentaires ont été réalisées et le projet est en cours de révision pour pouvoir redéposer une demande du permis,
- réhabilitation de la maison de Laruns (vallée d'Ossau) : les premières études de maîtrise d'œuvre ont été lancées,
- reconstruction du refuge de Barroude (vallée d'Aure) : lancement des études et phases avant-projet détaillé de la maîtrise d'œuvre,
- rénovation du refuge des Espuguettes : de gros travaux de rénovation sont à engager pour lesquels une subvention exceptionnelle d'investissement de 200 000,00 € a été obtenue auprès de la tutelle pour lancer les études préalables en 2026.

### 4. Répondre aux attentes du territoire après les crues des 6 et 7 septembre 2024 :

- Il s'agit de rétablir nos équipements emportés ou détruits (passerelles, sentiers, signalétique) par les crues des 6 et 7 septembre 2024. Une dotation exceptionnelle a été demandée le 23 septembre 2024. La tutelle a attribué au Parc national une dotation de 300 000 € en décembre 2024 à cet effet et les travaux ont été réalisés sur 2024 et 2025.



## BUDGET 2025

Le budget 2025 du Parc national des Pyrénées a été exécuté à hauteur de 8 567 891,35 € de crédits de paiement dont :

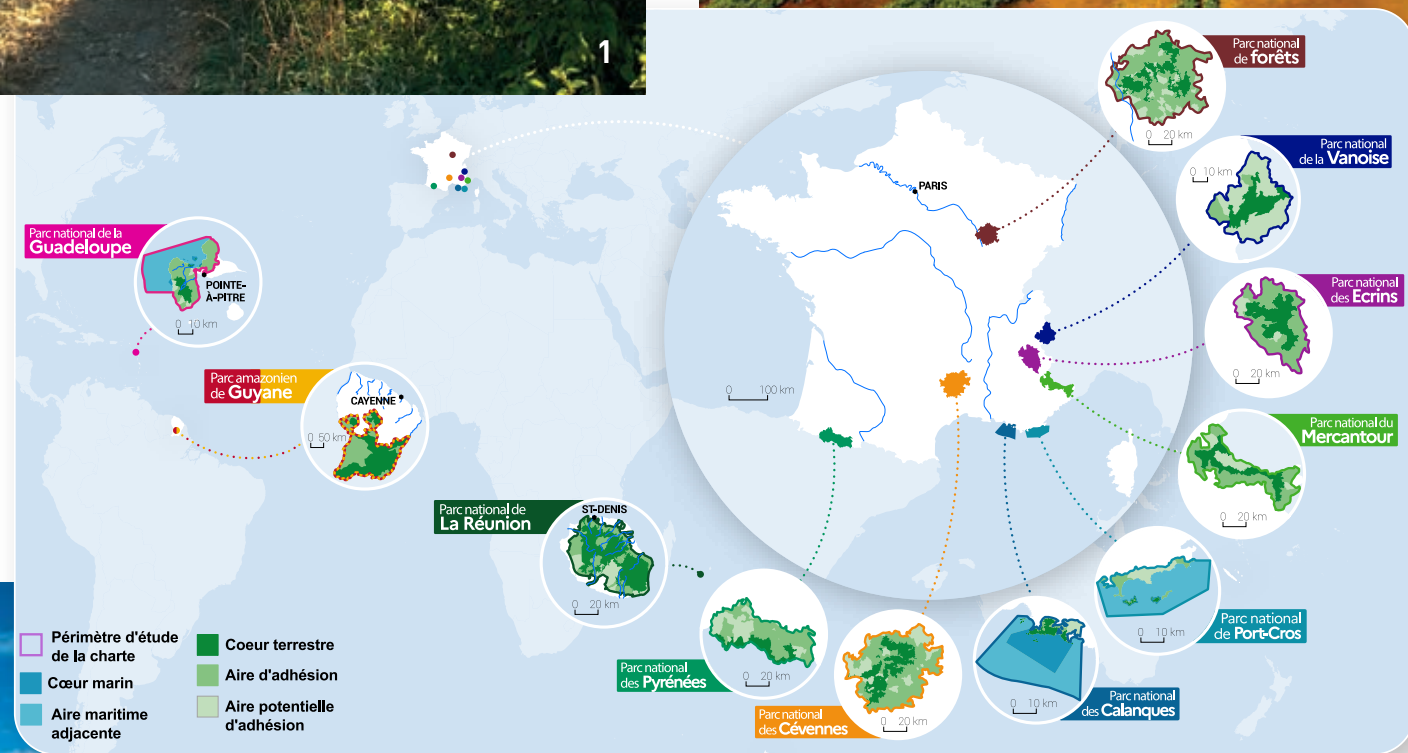
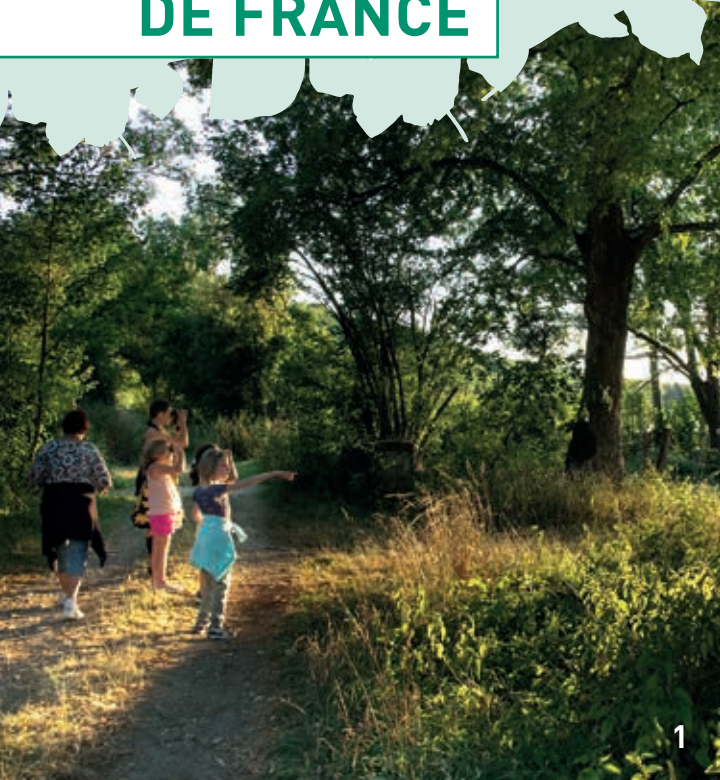
DÉPENSES DE PERSONNEL  
5 535 367,75 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
2 257 358,50 €

DÉPENSES D'INTERVENTION  
291 461,53 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT  
483 703,57 €

# LE COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX DE FRANCE



3

Les parcs nationaux de France  
Source : IGN, Les parcs nationaux de France.  
Traitements : SDES - OFB, 2021

1. Les sentiers de la Belette - Dancevoir.  
Parc national de forêts
2. Etang bois sec, zone humide remarquable, Grand Cul-de-sac marin, îlet Fajou.  
Parc national de la Gaudeloupe
3. Paysage d'estive à la Boulade, sur le mont Lozère.  
Parc national des Cévennes

Le Parc national s'est pleinement investi dans le collectif des parcs nationaux de France. Ce dernier assure le portage du positionnement des parcs nationaux dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité.

## ACTIONS COLLECTIVES INTER-PARCS

Le collectif des Parcs nationaux est organisé à différents niveaux

- Des groupes de travail pour répondre aux enjeux de demain

Des groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB, permettent d'échanger sur des thématiques transversales comme l'agriculture, l'éducation à l'environnement et au développement durable, le tourisme durable, la marque *Esprit parc national*, la police, les systèmes d'information, les politiques des établissements...

- Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux

L'apport des parcs nationaux pour la science est un des axes importants des dynamiques inter-parcs. Les échanges entre les parcs nationaux et la commission scientifique des parcs nationaux permettent la mise en cohérence des stratégies scientifiques et une mobilisation commune sur des programmes avec les centres de recherche. Cette collaboration entre les membres des conseils scientifiques permet de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.



## Salon des maires et des collectivités

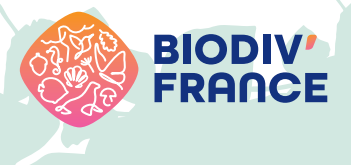
Du 18 au 20 novembre 2025, à l'occasion du salon des maires et des collectivités, les parcs nationaux de France participaient au Village Territoire et Ecologie. Cet espace au sein duquel les ministères de l'Aménagement du territoire, de la Décentralisation et de la Transition écologique réunissent leurs directions générales et leurs opérateurs et agences, est dédié à l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de transition et de développement territorial.

## LE COLLECTIF EN BREF

- **11 Parcs nationaux** représentés chacun par un établissement public
- **Un collège de direction** composé des directions des établissements
- **Une présidence tournante**, renouvelée tous les 6 mois, portée en 2025, par Melina Roth, directrice du Parc national des Pyrénées
- **Une convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité** (OFB)
- **Une quinzaine de groupe de travail** inter-parcs thématiques
- **Une conférence des présidents**, composée des présidents des conseils d'administration
- **Une Commission scientifique** composée des présidents des Conseils scientifiques des Parcs nationaux

## Lutte contre la pollution lumineuse

Dans le cadre du programme « LIFE Biodiv France », le Parc national des Pyrénées pilote une action interparcs sur la pollution lumineuse. Dans ce cadre, les travaux visant à améliorer l'état de la connaissance de la pollution lumineuse au sein de 7 parcs nationaux ont débuté. A partir d'images satellites et des données du territoire, une cartographie fine de la pollution lumineuse présente dans les 7 parcs est réalisée. L'étude de la pollution lumineuse dans les masses d'eau a également pris place, en partenariat avec le Parc national des Calanques.





## Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2 rue du IV septembre, 65000 Tarbes

Tél : 05 62 54 16 40

[contact@pyrenees-parcnational.fr](mailto:contact@pyrenees-parcnational.fr)

[www.pyrenees-parcnational.fr](http://www.pyrenees-parcnational.fr)



Organisation des  
Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Pyrénées - Mont Perdu  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1997



Liste Verte  
Aires Protégées | Conservées

